

22 nov 2019 -16:20

Appartient à [Conseil des ministres du 22 novembre 2019](#)

La Belgique conforte sa position de pointe en matière de politique spatiale

Le Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA) se réunira ces mercredi 27 et jeudi 28 novembre à Séville. Ses 22 Etats membres, dont la Belgique, y arrêteront les choix budgétaires ainsi que la programmation spatiale pour la période 2020-2024.

Le ministre de la Politique scientifique David Clarinval représentera la Belgique à cette importante réunion pour notre pays et nos acteurs de pointe actifs dans le secteur. Pour ces derniers, les retombées de la politique menée par l'ESA sont en effet cruciales. Dans cette optique, le Conseil des ministres a adopté ce vendredi 22 novembre une note définissant les priorités belges que le ministre sera chargé d'y défendre.

Le gouvernement Wilmès entend y conforter le rôle majeur joué par la Belgique au sein de l'ESA, dont elle est le sixième contributeur et même le premier au sein des pays de taille moyenne. Pour cette raison, il a décidé de planifier un budget global de 1,456 milliard d'euros. Il se décompose comme suit :

- 743,92 millions d'euros dans le cadre de la programmation obligatoire
- 712,73 millions d'euros dans le cadre des programmes optionnels, dont 250 millions (soit 50 millions par an) seront à confirmer par le prochain gouvernement en raison des actuelles affaires courantes. Cette dernière somme permet de rencontrer la demande adressée au gouvernement par l'ensemble du secteur.

La réunion de la semaine prochaine va jeter les bases de la politique de l'ESA pour les cinq prochaines années. Le domaine spatial constitue un enjeu économique et scientifique important pour la Belgique, dans un secteur en pleine expansion. Au-delà d'une tradition belge, il offre une haute valeur ajoutée ainsi que de fortes retombées économiques et scientifiques. C'est vrai tant pour l'emploi que pour la recherche et le développement qui permettent aux entreprises présentes dans les trois régions de notre pays de travailler aux investissements porteurs de demain. La Belgique doit conserver ses acquis, mais aussi assurer la compétitivité de nos acteurs industriels.

Le ministre de la Politique scientifique présentera un rapport sur les décisions qui seront prises à Séville lors du prochain gouvernement.

La Belgique et l'espace en pratique

- Le budget historique consacré par la Belgique au secteur spatial atteint en moyenne environ 205 millions d'euros par an.

- L'argent alloué à l'ESA permet de financer les activités obligatoires telles que ses frais de fonctionnement, le centre de Kourou (CSG), ainsi que des programmes scientifiques de base comme les missions d'observation du soleil.
- Il sert aussi à financer à la carte des programmes optionnels selon les demandes spécifiques des pays, comme les programmes Télécom ou les missions sur Mars.
- Depuis 2015, le financement belge de l'ESA a permis :
 - de créer des effets de leviers commerciaux importants pour le secteur belge
 - de créer plus de 6.473 ETP (équivalents temps plein)
 - de générer un chiffre d'affaires de 1,56 milliard d'euros
 - d'améliorer la compétitivité du secteur
 - de créer des effets de leviers scientifiques majeurs en positionnant nos chercheurs dans le top mondial
- Le secteur spatial est à l'aube d'une expansion sans précédent, qu'il s'agisse du développement des mini-constellations de satellites, des missions vers la Lune ou Mars, ou encore de l'utilisation croissante des données satellitaires dans la vie quotidienne (voitures autonomes, smartphones, objets connectés...). Y demeurer à la pointe est primordial.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie nationale et de la Politique scientifique
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 156
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://clarinval.belgium.be>

Christian Carpentier
Porte-parole (FR)
+32 475 86 06 13
christian.carpentier@clarinval.fed.be

Jonas Veys
Porte-parole (NL)
+32 474 63 19 54
jonas.veys@clarinval.fed.be